

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 12

Artikel: Apiculture, production et consommation de miel en Suisse
Autor: Jutzi, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APICULTURE SUISSE

APICULTURE, PRODUCTION ET CONSOMMATION DE MIEL EN SUISSE

par Hans Jutzi, Division de l'agriculture du DEP, Berne

1. Introduction

Le numéro 9 de septembre 1971 du présent fascicule renseignait sur le nombre de colonies d'abeilles exploitées en Suisse, la production, l'importation et la consommation de miel dans les années 1965 à 1969. L'intérêt généralement porté à ce problème m'incite à fournir les informations correspondantes pour les années 1970 à 1974. Les données statistiques concernant le nombre des apiculteurs et des colonies d'abeilles ainsi que le rendement en miel par colonie, émanent d'enquêtes faites auprès des groupements d'apiculteurs. Quant à la valeur des récoltes de miel, elle est calculée d'après les chiffres fournis par le Secrétariat des paysans suisses, à Brougg. Les chiffres relatifs à l'importation et à l'exportation de miel sont tirés de la statistique annuelle de la Direction générale des douanes relative au commerce extérieur de la Suisse. Si les données rassemblées de divers côtés contiennent inévitablement des erreurs, on doit cependant admettre que les chiffres correspondent en quelque sorte à la réalité. Je tiens à remercier ici les groupements d'apiculteurs de leur précieuse collaboration.

Les chiffres fournis dans le présent rapport représentent chaque fois des minimums et des maximums. Le fait d'indiquer les années correspondantes permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble. En ce qui concerne les années non mentionnées, les graphiques renseignent sur les valeurs qui se situent entre les deux valeurs limites.

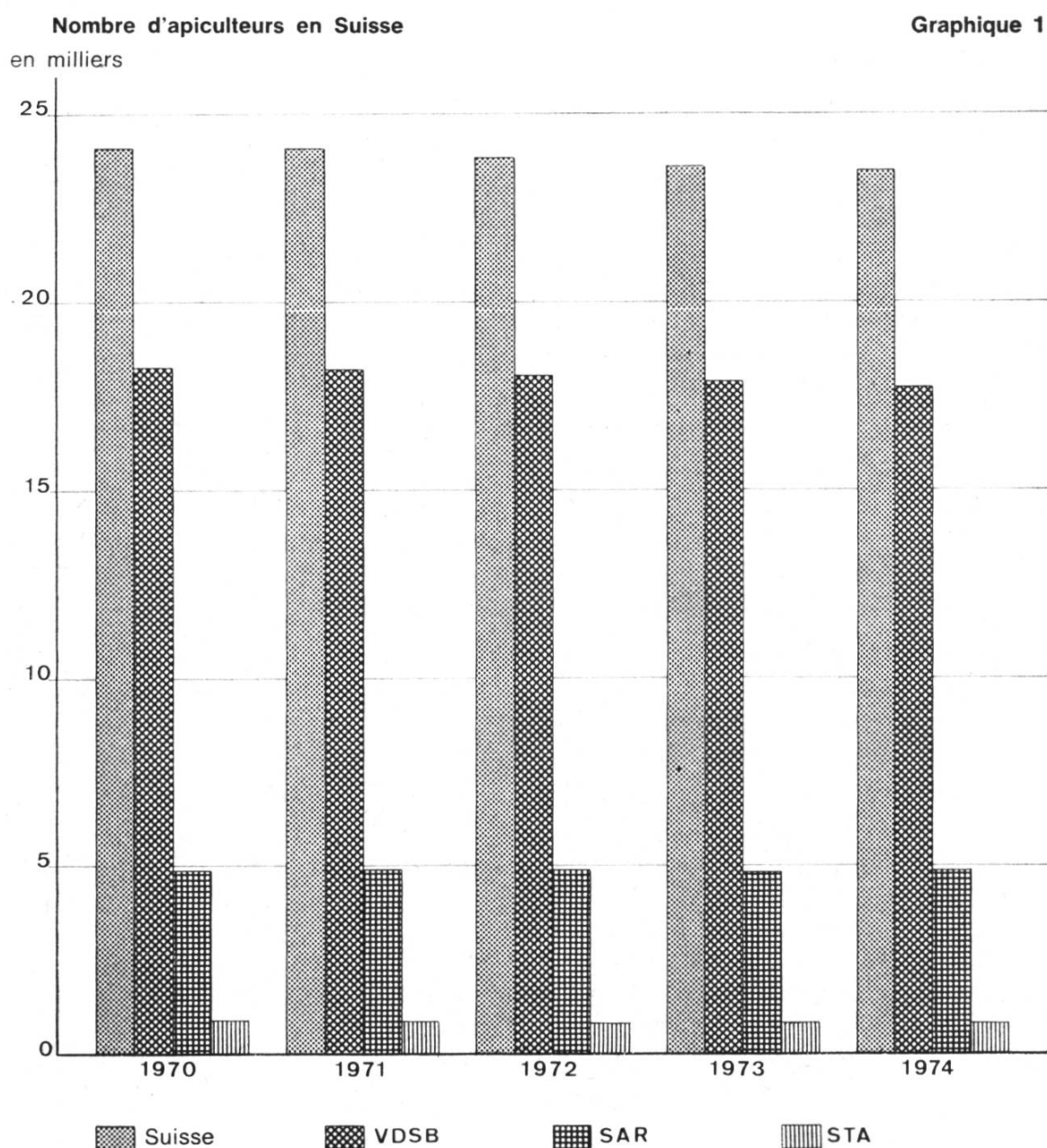
2. Le nombre d'apiculteurs et de colonies d'abeilles en Suisse

2.1. *Le nombre d'apiculteurs*

Lors du dépouillement des données recueillies pour les années 1965 à 1969, le nombre des apiculteurs n'a pas été déterminé. Les chiffres obtenus pour les années 1970 à 1974 ne concernent que les apiculteurs affiliés à un groupement de la branche. Les discussions engagées à maintes reprises à ce sujet ont permis de con-

clure que les apiculteurs non fédérés sont nombreux. Or, dans l'intérêt de l'apiculture, chaque détenteur d'abeilles devrait faire partie d'un groupement.

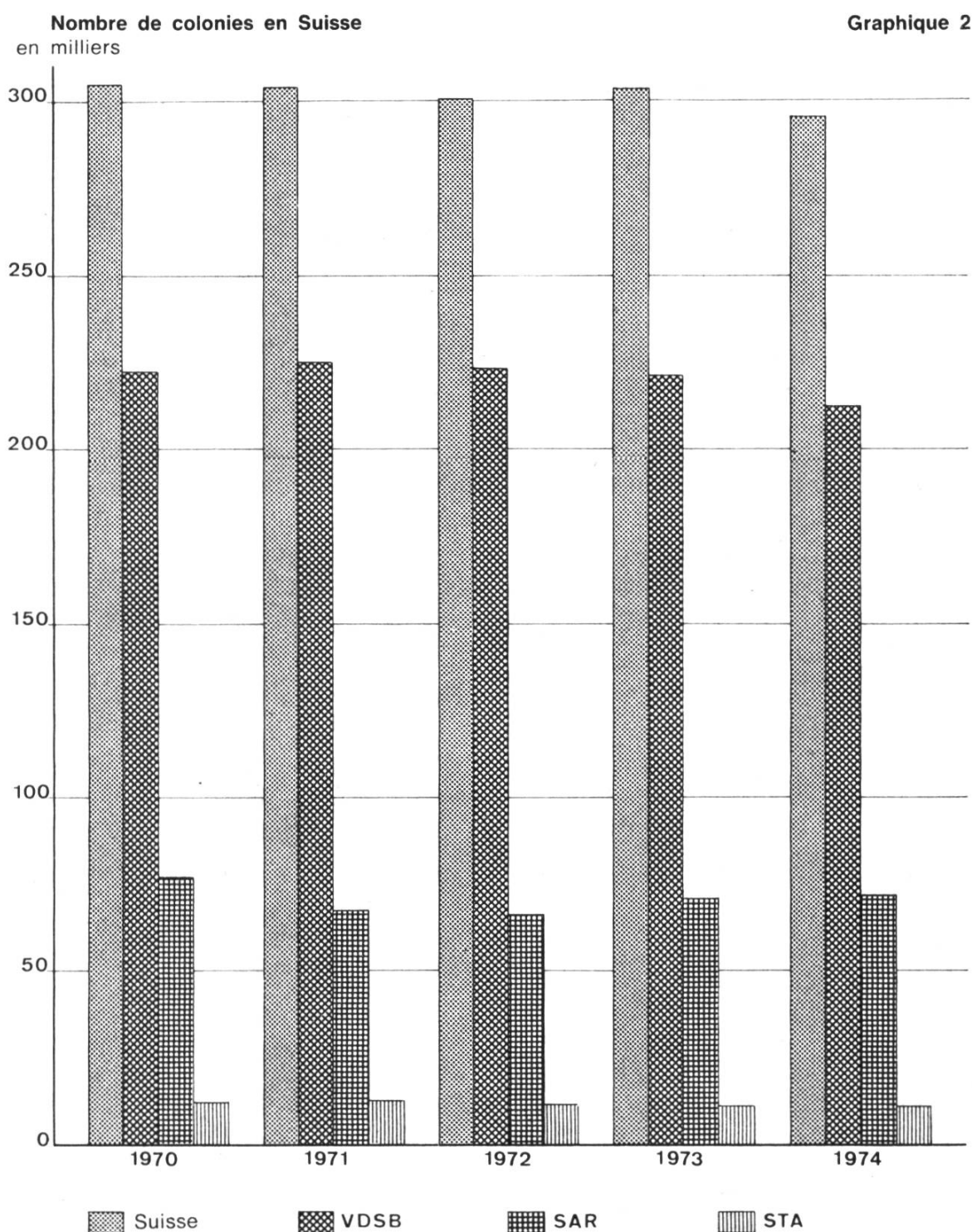
D'après le **graphique 1**, le nombre des apiculteurs en Suisse a passé de 24 078 en 1970 à 23 468 en 1974. La régression la plus forte s'étant manifestée en 1973 et 1974. La tendance a été à peu près la même dans le rayon de la Société suisse alémanique des amis des abeilles (VDSB), où le nombre des apiculteurs a reculé, durant la même période, de 18 287 à 17 743. En Suisse romande, le nombre des apiculteurs a passé de 4970 en 1971 à 4860 en 1973, alors qu'au Tessin les chiffres correspondants sont de 910 en 1970 contre 830 en 1974.



Si l'on admet qu'un quart des apiculteurs ne sont pas fédérés, on constate que le nombre des apiculteurs suisses est encore élevé malgré une faible régression.

2.2 Colonies d'abeilles

En Suisse alémanique (VDSB), le nombre de colonies d'abeilles se calcule d'après la cotisation versée à la société pour les mala-



dies d'abeilles non assurables et pour l'encouragement de l'apiculture. Pour les rayons de la Société romande d'apiculture et de la « Società Ticinese di apicoltura » les chiffres sont fournis par les présidents cantonaux respectifs.

Selon le **graphique 2**, le nombre des colonies exploitées en Suisse a passé de 305 702 en 1970 à 295 469 en 1974. La régression la plus marquée s'est manifestée de 1973 (303 661) à 1974. Tout donne à penser qu'elle est due en particulier aux mauvaises années 1971, 1972 et 1973. En outre, la nosémose semble avoir joué un certain rôle. En Suisse alémanique, les chiffres ont varié entre 225 092 (1971) et 221 986 (1974). En Suisse romande s'est d'abord manifestée une régression, qui a été cependant résorbée par la suite et on a même enregistré un accroissement par rapport à 1970. Les chiffres se situent entre 66 029 (1972) et 72 183 (1974). Au Tessin, le nombre des colonies a passé de 12 602 en 1971 à 11 300 en 1974.

Pour l'ensemble de la Suisse, ces chiffres sont beaucoup plus élevés que ceux publiés par l'Office fédéral de statistique, qui sont déterminés sur la base du recensement du bétail. Il en ressort clairement combien il est difficile d'obtenir des données dignes de foi. N'oublions pas cependant que les chiffres recueillis pour le présent rapport sont loin d'englober toutes les colonies d'abeilles.

Si l'on compte, ici également, un quart des colonies non recensées, on obtient alors un chiffre beaucoup plus élevé que celui qu'on admet généralement.

Le **tableau 1** renseigne sur le nombre moyen de colonies gardées par apiculteur. Il est surprenant de constater que le nombre de 12,3 pour la Suisse alémanique n'atteint même pas la moyenne suisse (12,6). En compensation, les apiculteurs de la Suisse romande et du Tessin en gardent davantage, soit 13,4.

Tableau 1 : Nombre moyen des colonies gardées par apiculteur.

<i>Année</i>	<i>Suisse :</i>	<i>Suisse alémanique (VDSB)</i>	<i>Suisse romande (SAR)</i>	<i>Tessin (STA)</i>
1970	12,67	12,14	14,49	13,68
1971	12,64	12,35	13,47	14,15
1972	12,62	12,36	13,47	13,33
1973	12,86	12,36	14,58	13,52
1974	12,59	11,94	14,74	13,61

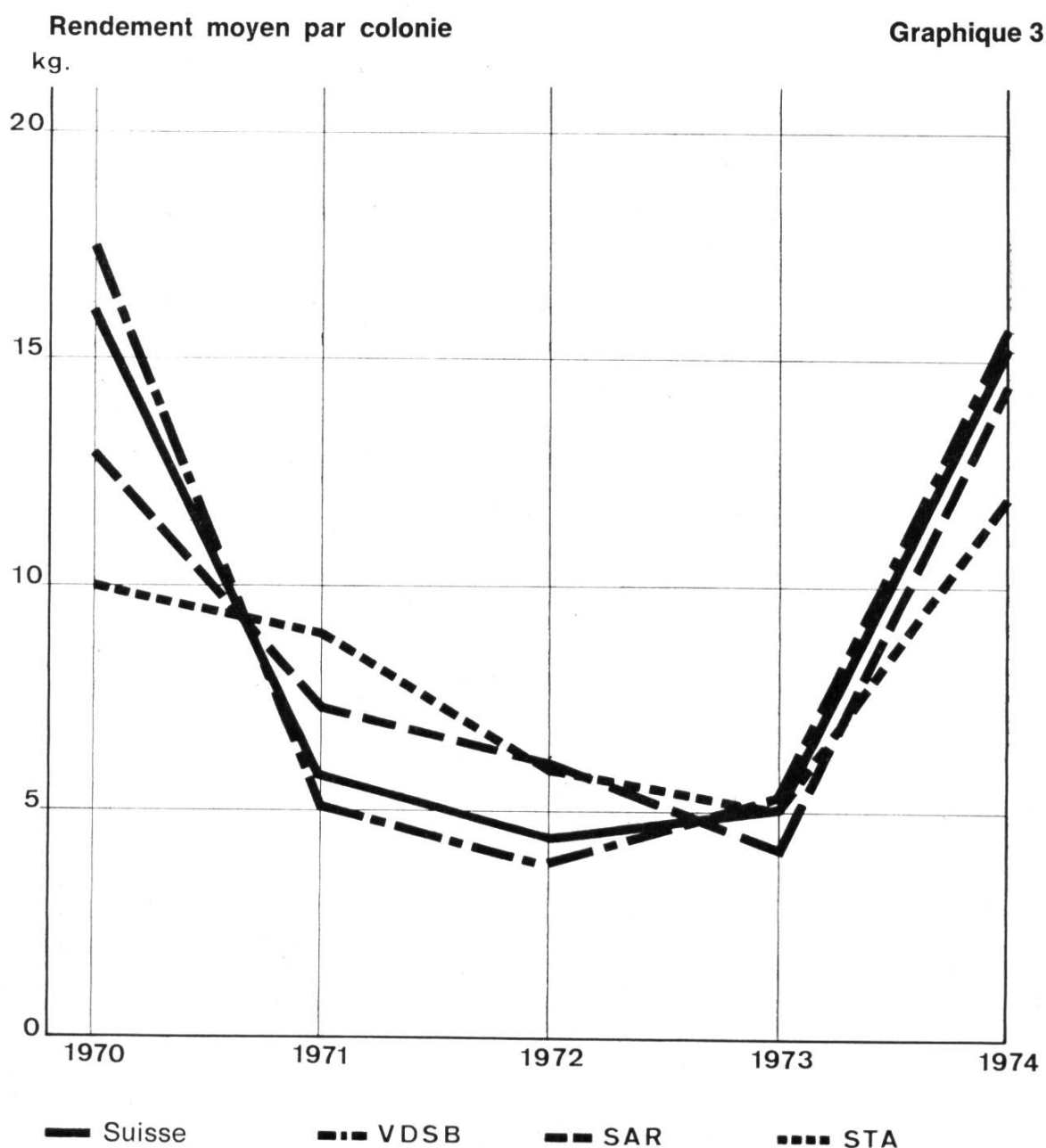
3. La production de miel en Suisse

Une fois de plus, les chiffres avancés dans ce chapitre se fondent, dans le rayon de la Société suisse alémanique des amis des abeilles (VDSB), sur les résultats des recensements des récoltes ;

dans celui de la Société romande d'apiculture (SAR) comme aussi de la « Società ticinese di apicoltura » (STA) sur les données fournies par les présidents cantonaux. La période faisant l'objet du présent rapport compte deux années de très bonne récolte et trois années de récolte moyenne à faible.

3.1 Rendement moyen par colonie d'abeilles

Comme le montre le **graphique 3**, le rendement moyen par colonie diffère sensiblement d'une année à l'autre. La récolte la plus faible a été enregistrée en 1972 (4,45 kg) et la plus forte en 1970, avec 16,05 kg. Le rendement moyen par colonie en Suisse alémanique atteint à peu près la moyenne suisse, la récolte des trois



bonnes années ayant été supérieure et celle des deux mauvaises années inférieure. Dans le rayon de la Société suisse alémanique (VDSB), les récoltes ont varié, par colonie, entre 3,88 kg (1972) et 17,4 kg (1970). En Suisse romande, elles n'ont pas atteint, dans les bonnes années 1970 et 1974, les résultats obtenus en Suisse allemande, alors qu'elles les ont dépassées sensiblement en 1971 et 1972. La récolte la plus faible a été obtenue en 1973 (4,22 kg) et la plus forte en 1974 (14,39 kg). Au Tessin, les récoltes ont été, comme d'habitude, beaucoup plus régulières. La plus grande différence par colonie s'est manifestée en 1973 avec 5 kg et 1974 avec 12 kg.

3.2 *La production totale de miel*

Dans ce domaine, les résultats sont les mêmes que dans le cas du rendement moyen par colonie.

Le **graphique 4** le montre clairement. La production totale varie entre 1388 tonnes en 1972 et 4901 tonnes en 1970. Dans le rayon de la VDSB, la production annuelle de miel se situait entre 867 tonnes en 1972 et 3864 en 1970. Dans celui de la SAR elle variait entre 299 tonnes (1973) et 1038 tonnes (1974) ; pour la STA entre 57 tonnes (1973) et 135 tonnes (1974). A l'instar des renseignements fournis sous le chiffre 3.1, on constate, dans ce secteur également, un décalage des bonnes années d'une région à l'autre.

Le tableau 2 renseigne sur la part de chaque récolte de miel afférente à chaque groupement d'apiculteurs.

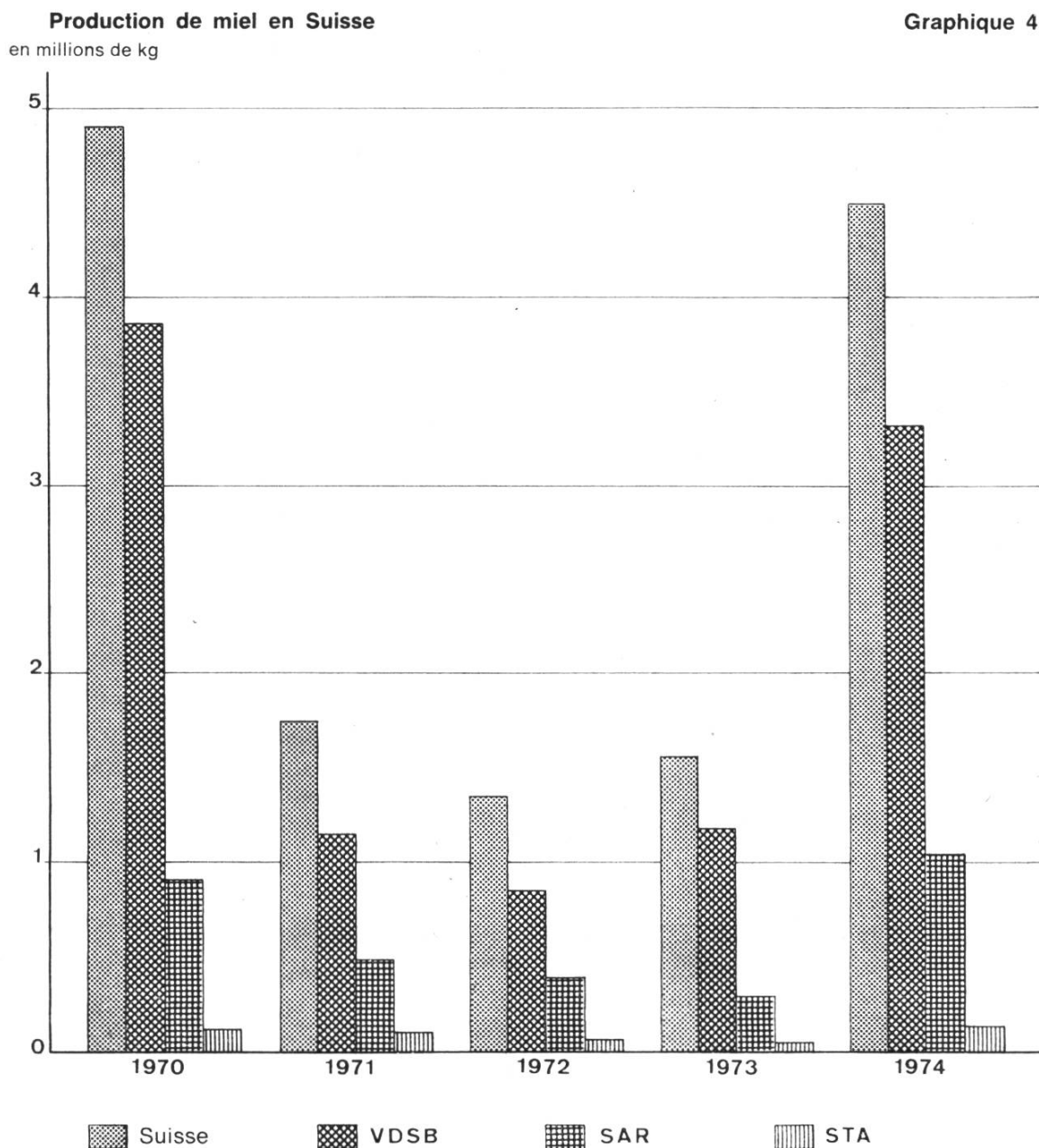
Tableau 2 : Proportion de miel de chaque groupement dans la quantité récoltée.

<i>Année</i>	<i>Suisse alémanique (VDSB)</i>	<i>Suisse romande (SAR)</i>	<i>Tessin (STA)</i>
1970	78,8 ‰	18,6 ‰	2,6 ‰
1971	65,4 ‰	28,1 ‰	6,5 ‰
1972	64,8 ‰	30,0 ‰	5,2 ‰
1973	76,9 ‰	19,4 ‰	3,7 ‰
1974	73,9 ‰	23,1 ‰	3,0 ‰

3.3 *La valeur de la récolte de miel du pays*

La valeur de la récolte de miel a été calculée sur la base de la quantité totale, y compris le miel que les apiculteurs gardent pour leur propre ménage. Pour ce calcul, le prix du kg se fonde sur les données de l'Office de renseignements sur les prix du Secrétariat des paysans suisses, à Brougg. Ce prix correspond à celui que réalise en moyenne l'apiculteur lors de la vente au détail et en gros : il est de Fr. 8.20 par kg en 1970, Fr. 8.50 en 1971, Fr. 8.80

en 1972, Fr. 9.30 en 1973 et Fr. 11.— en 1974. Si l'on compare ces prix avec les prix de vente fixés par les groupements d'apiculteurs, on constate qu'ils se situent entre les prix de gros et les prix du commerce de détail. Ces précisions permettent à chaque apiculteur de se faire une opinion.

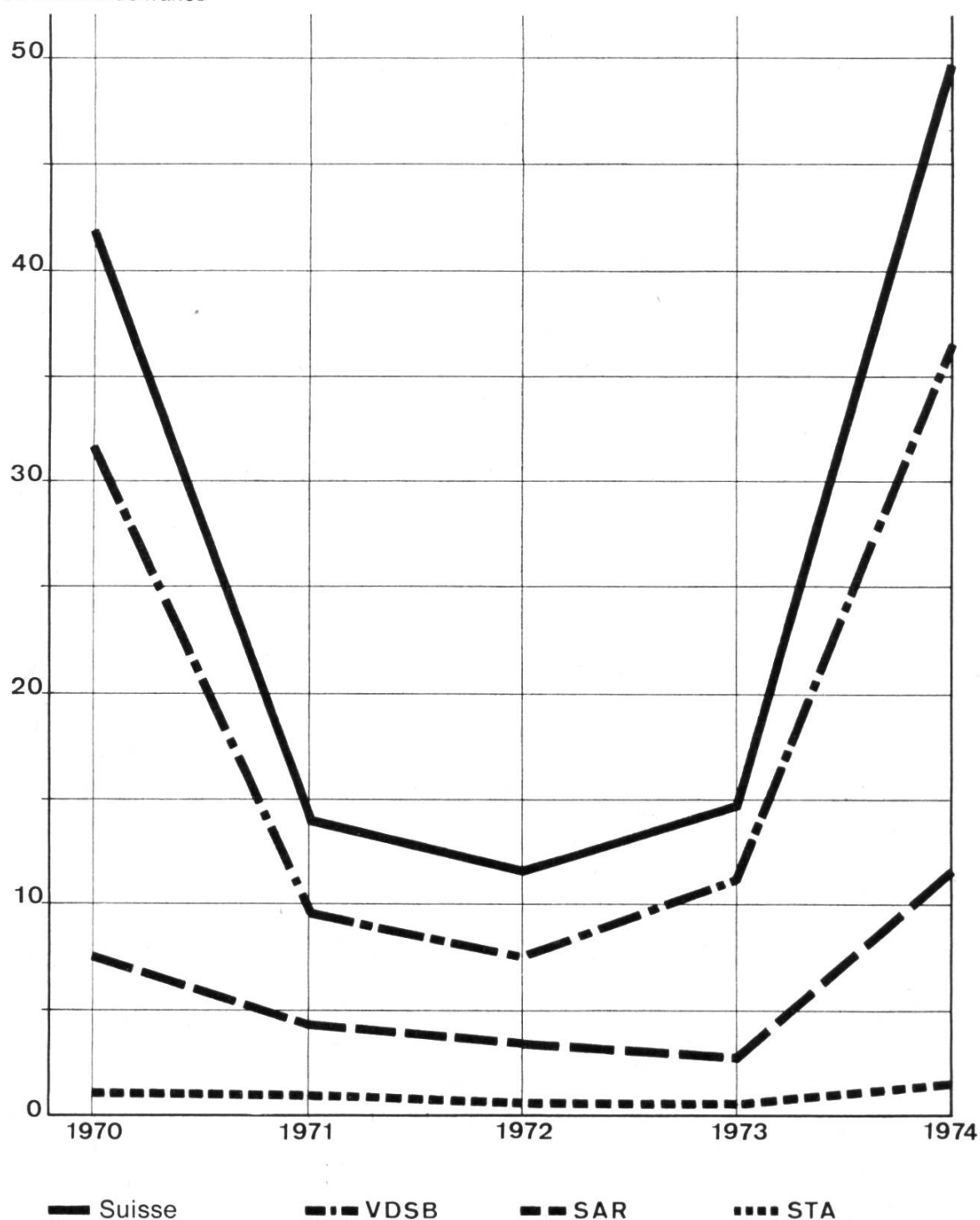


Le **graphique 5** indique la valeur de la récolte indigène annuelle. Elle correspond à 11,7 millions de francs en 1972 et à 49,4 millions en 1974, soit : pour la Suisse alémanique, 7,6 millions en 1972 et 36,6 millions en 1974 ; pour la Suisse romande, 2,7 millions (1973) et 11,4 millions (1974) ; pour le Tessin, 0,5 million en 1973 et 1,4 million en 1974.

Valeur de la récolte indigène de miel

Graphique 5

en millions de francs

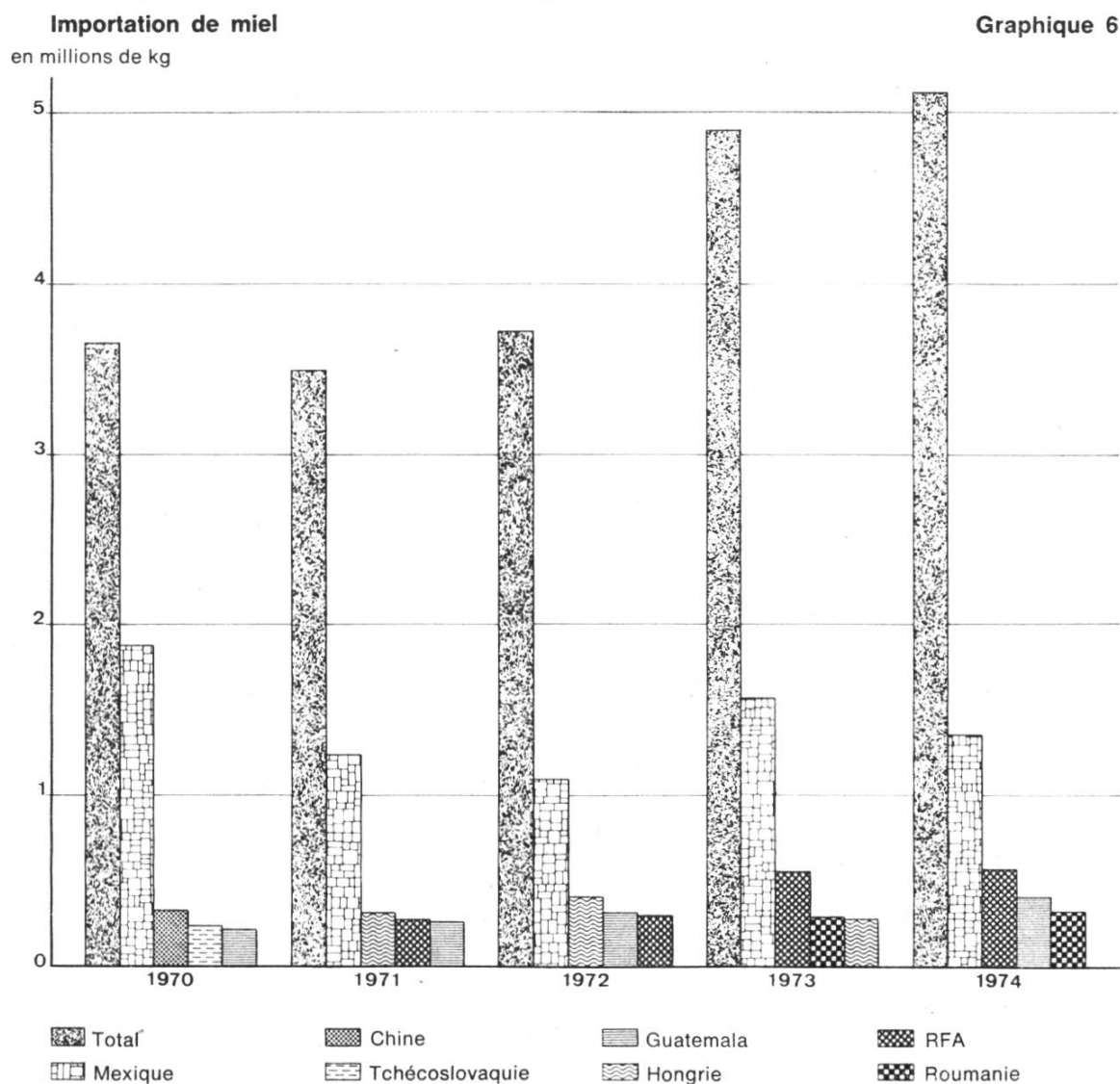


4. Les importations de miel

Malgré la hausse des prix moyens du miel importé, ils sont considérés comme bas, comparativement aux prix du miel du pays. Ils s'entendent franco frontière suisse, marchandise non dédouanée. Un droit de douane de 60 centimes par kg est perçu. Durant la période faisant l'objet du présent rapport, les prix y relatifs

ont augmenté de Fr. 1.73 en 1970 à Fr. 3.91 en 1974. Le pays exportateur n'est pas toujours le pays de production, un miel mexicain, par exemple, pouvant arriver en Suisse d'un pays européen, et être déclaré comme miel de ce pays.

Comme le montrent le **graphique 6** et le **tableau 3**, la quantité de miel importée annuellement en Suisse ne cesse d'augmenter. Ils renseignent également sur les principaux pays d'origine et sur les prix moyens du miel importé. Il est surprenant de constater que le Mexique perd de plus en plus la position élevée qu'il occupait depuis longtemps comme pays d'origine du miel importé en Suisse. Cela explique aussi pourquoi la part des quatre principaux pays exportateurs diminue chaque année.



5. Les exportations de miel

La Suisse exporte très peu de miel. 6630 kg seulement ont pris le chemin de l'étranger en 1972, contre 34 315 kg en 1970, niveau jamais atteint depuis lors. D'après le prix obtenu pour le miel

exporté, on peut admettre qu'il s'agit de petites quantités de « miel suisse ». Les prix moyens varient entre Fr. 5.84 par kg en 1970 et Fr. 7.01 en 1971.

Tableau 3 : Proportion de miel exporté en Suisse
par chacun des quatre principaux pays fournisseurs ; prix moyen.

<i>Année :</i>	<i>Pays d'origine</i>	<i>Proportion en</i>		<i>Prix moyen franco</i>	
		<i>tonnes</i>	<i>%</i>	<i>frontière suisse</i>	<i>Marchandise non dédouanée</i>
				<i>Fr./kg</i>	
1970	Total	3664,1			1.73 *
	Mexique	1885,9	51,5	1.32	
	Chine	329,3	9,0	1.19	
	Tchécoslovaquie	240,0	6,6	1.96	
	Guatemala	213,0	5,8	1.49	
		2668,2	72,9		
1971	Total	3493,3			2.— *
	Mexique	1246,5	35,7	1.53	
	Hongrie	315,4	9,0	1.81	
	RFA	274,0	7,9	2.66	
	Guatemala	259,8	7,4	1.79	
		2095,7	60,0		
1972	Total	3731,4			2.41 *
	Mexique	1107,4	29,7	2.06	
	Hongrie	409,9	11,0	2.05	
	Guatemala	318,3	8,5	2.01	
	RFA	306,4	8,2	2.99	
		2141,7	57,4		
1973	Total	4915,7			3.33 *
	Mexique	1580,3	32,1	3.03	
	RFA	557,6	11,3	3.12	
	Roumanie	294,7	6,0	3.63	
	Hongrie	288,9	5,9	2.87	
		2721,5	55,3		
1974	Total	5133,6			3.91 *
	Mexique	1382,5	26,9	3.27	
	RFA	562,1	11,0	4.96	
	Guatemala	415,3	8,1	3.65	
	Roumanie	331,3	6,5	4.07	
		2691,2	52,5		

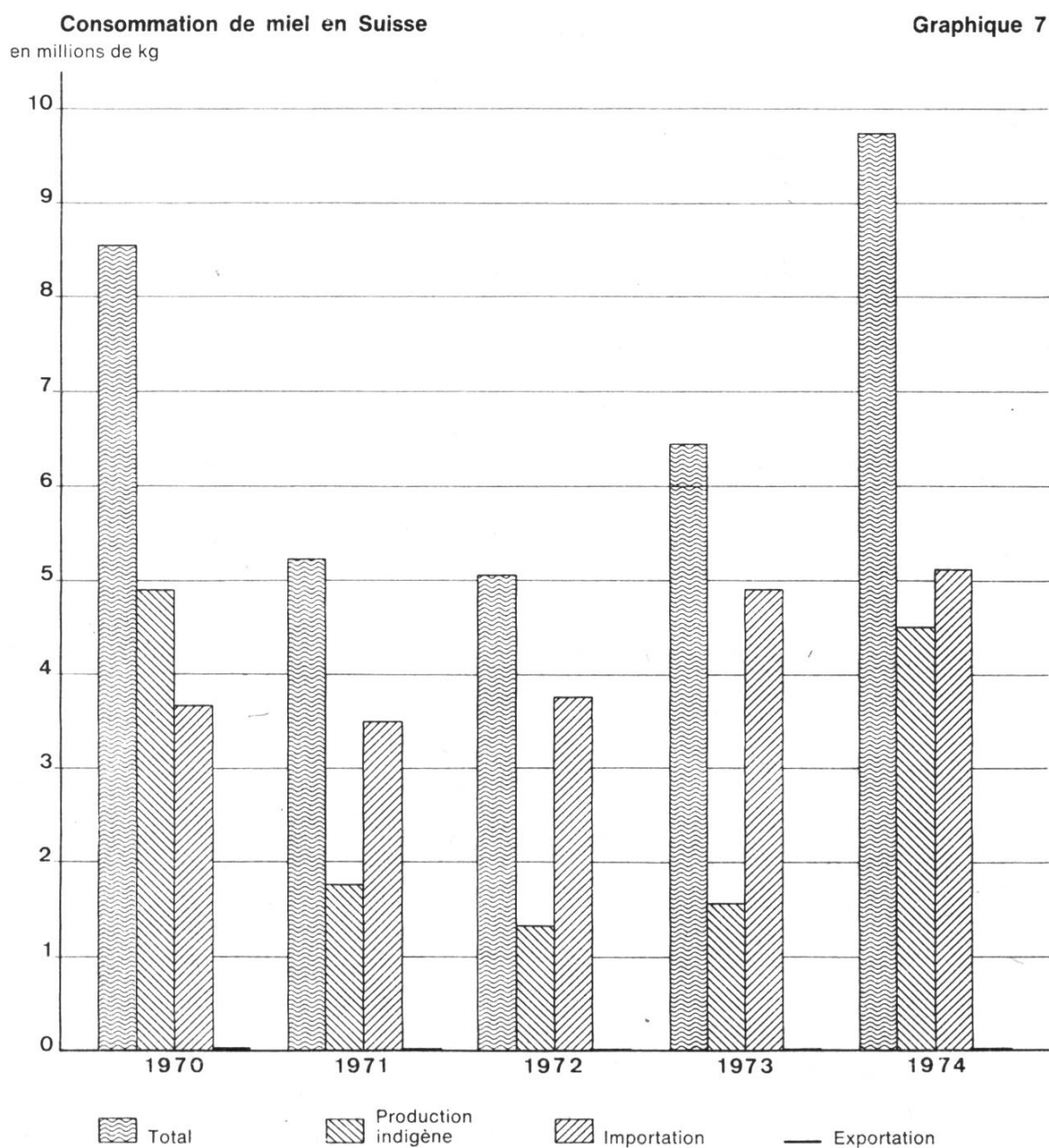
* Prix moyen du miel importé.

6. La consommation dans le pays

L'ampleur des réserves de miel à la fin de chaque année n'étant pas connue, il est difficile de déterminer la quantité consommée. Si l'on part de l'idée que tout le miel est consommé à la fin de chaque année, on obtient néanmoins une bonne base de comparaison. La quantité consommée se compose dès lors de la récolte indigène et du miel importé, moins le miel exporté.

Le **graphique 7** révèle que la consommation de miel en Suisse dépend dans une large mesure de la récolte indigène. Elle variait entre 5 063 139 kg en 1972 et 9 025 661 kg en 1974. La quantité de miel importée chaque année a dépassé la production indigène, sauf en 1970. Celle-ci entre dans la consommation de miel en Suisse dans les proportions suivantes : 57,5 % en 1970, 33,5 % en 1971, 26,4 % en 1972, 23,9 % en 1973 et 46,8 % en 1974.

Sans tenir compte de la quantité de miel — bien entendu de la propre production de l'apiculteur — affectée à l'alimentation des abeilles et de celle destinée à la transformation technique, chaque Suisse a consommé annuellement une quantité variant entre 0,804 kg en 1972 et 1,528 kg en 1974.



7. Considérations finales

Grâce au nombre de colonies gardées en Suisse, la pollinisation des fleurs dans notre arboriculture et des cultures du colza est encore assurée. Bien que ces colonies se concentrent dans certaines régions du pays, on peut néanmoins affirmer que la répartition sur l'ensemble du pays est généralement favorable. Les récoltes indigènes étant sujettes à de fortes fluctuations et le miel se conservant dans de bonnes conditions pendant un an ou deux ans, leur écoulement ne pose pas de problème en Suisse. Pour que le prix du miel continue à couvrir en quelque sorte les frais de production, il importe d'offrir aux consommateurs un miel de qualité irréprochable, dans des récipients conformes aux usances du marché. Les apiculteurs devraient comprendre l'utilité des contrôles du miel.

Le maintien de l'apiculture en Suisse ne dépend certainement pas uniquement des frais ou du système de ruches. L'encouragement de la relève est un problème à ne pas négliger. La question est donc de gagner des personnes à la cause de l'apiculture et de créer de bonnes possibilités de formation. Si l'on réussit à enthousiasmer davantage de jeunes gens pour cette branche, on n'aura rien à craindre pour l'avenir.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Décembre 1975

Dans quelques semaines le dernier feuillet du calendrier sera tombé. C'est sans regret que les apiculteurs verront se terminer cette année qui est à marquer d'une pierre noire. C'est au compte **pertes** que sera porté dans le bilan la récolte de cette année. C'est pourtant avec beaucoup d'enthousiasme et une forte dose de bonne volonté que nous avons mis le pied dans cette nouvelle année. Le printemps, qui semblait être précocé, a cependant retardé son entrée. Et quand finalement il fut bien en place il y eut tout de même des retours du froid jusqu'au mois de juin qui anéantit tout espoir de récolte. Heureusement toutes ces déconvenues appartiennent au passé. Malgré nos déboires et la saison déficitaire nous pouvons mettre à l'actif les beaux moments passés auprès